



Nice, le 18 mai 2017

CHS-CT du 18 mai 2017 : LES SYNDICATS CLAQUENT LA PORTE !

Nous étions convoqués ce jour à la demande du Président du CHS-CT pour évoquer les points suivants : ASR 2018 et budget.

Les OS ont lu la déclaration ci-jointe rappelant leur demande d'expertise (expertise indépendante et objective) lors du précédent CHS-CT du 25 avril afin de connaître les conséquences des fusions sur les conditions de travail des agents.

Le président a procédé lui-même à une déclaration liminaire où il a fait remarquer que de fait les OS faisaient de l'obstruction, qu'elles ne respectaient pas leur parole donnée (???) et qu'enfin il ne souhaitait pas qu'elles répondent à cette déclaration liminaire !

Les syndicats sont donc aujourd'hui priés de se taire !

Tout cela pour décider d'une interruption de séance et demander aux dits représentants de bien réfléchir à leur vote sur l'expertise indépendante.

Il s'agissait d'une manœuvre à peine déguisée pour nous amener à reconsidérer une décision déjà prise.

À la reprise des débats, les échanges furent stériles, la direction se bornant à limiter l'ASR à la fusion des SIE et SIP de Nice Ouest et Est. Ce raisonnement ne vise qu'à déqualifier le projet en « projet pas important » permettant à la Direction d'écarter la nomination d'un expert extérieur à la DGFIP.

Pour les OS, le projet « ASR 2018 » est acté dans sa globalité quelles que soient les dates de mise en œuvre. Nous avons donc maintenu notre demande d'expertise sur la totalité du projet telle que formulée le 25 avril (fusion de tous les SIE et SIP de Cadéï et des SPF du département).

Affaire à suivre ...